

DEC200739DR12

Décision portant nomination de M. Arnaud LE TROTTER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7339 intitulée Centre de résonance magnétique biologique et médicale

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7339, intitulée Centre de résonance magnétique biologique et médicale, dont la directrice est Mme Monique BERNARD;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Provence et Corse;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Arnaud LE TROTTER, ingénieur de recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7339 à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 05/03/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité
Monique BERNARD

